



Code du P'tit Randonneur usépien



En randonnée, Il faut savoir prendre des responsabilités et respecter :

- Les habitants du parc, de la forêt (la faune) :
Je me déplace sans crier pour ne pas les effrayer.
- La végétation du parc, de la forêt (la flore) :
Je n'arrache rien, mais je peux ramasser les feuilles.
- Les autres utilisateurs du parc, de la forêt : les promeneurs, les cyclistes, les pêcheurs :
Je reste poli et laisse les utilisateurs profiter de leur journée.
- L'environnement :
Je laisse la nature propre après mon passage, mes déchets sont rangés dans mon sac à dos.
- Les règles de vie en forêt :
Je randonne sur les chemins déjà tracés.
- Le code de la route :
Je le connais et je l'applique à la traversée des voies routières.
- Les règles de jeu :
Si je suis sur un parcours balisé... Je regarde mais je laisse en place pour les copains.